



Dossier de Presse

Visite des écoles par monsieur le Maire
Mardi 1^{er} septembre 2020

Informations générales / chiffres clés :

a) Les écoles

- 25 écoles publiques réparties sur la ville.
 - 12 écoles maternelles
 - 10 écoles élémentaires
 - 3 groupes scolaires
- 4 écoles privées sous contrat

b) Les horaires des écoles

Les horaires des 25 écoles publiques de la ville avaient été harmonisés en septembre 2018 lors du retour à un rythme à 4 jours et restent inchangés pour cette nouvelle rentrée. Ils s'établissent ainsi :

- 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les horaires de garderies restent également identiques à savoir dès 7h le matin et jusqu'à 19h le soir.

Une étude est proposée aux élèves des écoles élémentaires (du CP au CM2) les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h45 à 17h45. Ce temps d'étude est encadré par des enseignants rémunérés par la ville et des agents municipaux.

La pause méridienne est maintenue à deux heures (11h45 à 13h45) et inclue toujours un temps de repas et un temps d'animation au choix des enfants.

c) Le personnel municipal au sein des écoles

- 250 agents
- 153 ETP
- Présence d'1 ATSEM par classe

d) La fréquentation des temps périscolaires lors de l'année 2019/2020 :

Moyenne globale sur l'ensemble des 25 écoles publiques de la ville :

9 % des enfants scolarisés fréquentent la garderie du matin.

10 % des enfants scolarisés fréquentent la garderie du soir.

62 % des enfants scolarisés déjeunent en restaurant scolaire (un taux d'encadrement maintenu à 1 adulte pour 12 enfants en élémentaire et 1 pour 9 en maternelle)

19 % des enfants scolarisés en élémentaire fréquentent l'étude (un taux d'encadrement d'1 adulte pour 8 à 12 enfants en fonction des écoles)

Les effectifs élèves des 25 écoles publiques :

Effectifs prévisionnels : 3 225 élèves (au 27/08/2020)

(Pour mémoire : 3 223 enfants scolarisés - constat de rentrée IA de septembre 2019)

Effectifs stables.

Les inscriptions nombreuses chaque année durant la dernière semaine des vacances et les éventuelles radiations (connues pour certaines à la rentrée) pourront faire varier ces données.

3 225 élèves répartis ainsi :

- 2 087 en élémentaire
- 1 138 en maternelle

La carte scolaire :

- **Ouverture** d'une classe au groupe scolaire Jules ROMAINS (classe de TPS/PS)
- **Fermeture** d'une classe à l'école élémentaire Michel PEYRAMAURE (dispositif ULIS)

Mouvement de direction dans les écoles publiques :

- **Lucie AUBRAC élémentaire** : Monsieur Didier CHARTRAIN remplace Madame Isabelle POMPIGNAC.
- **Michel PEYRAMAURE élémentaire** : Madame Noémie JOUFFRE remplace Madame Mathilde AURIGIE

Les travaux réalisés dans les écoles en 2020 :

89% des travaux d'investissement ont été réalisés durant l'été, par les entreprises. Cela représente un budget de **511 000 €** sur l'enveloppe de **572 000 €** consacré aux travaux dans les écoles en 2020.

Cette année, en raison des contraintes sanitaires liées au covid, certains travaux programmés ont dû être annulés en raison de la co-activité des entreprises sur un même site. C'est notamment le cas de la réfection de restaurants scolaires et de sanitaires. Néanmoins l'enveloppe prévisionnelle a été réaffectée sur d'autres travaux, notamment toitures et menuiseries.

Pour 2020, on peut distinguer 3 types de travaux :

1. Travaux réalisés sur le bâti (désamiantage, changement de menuiseries, toitures,...) pour un montant global de **442 000 €**
2. Travaux réalisés sur les espaces extérieurs pour un montant global de **72 000 €**
3. Travaux liés à l'accessibilité des ERP pour un montant global de **58 000 €**

A noter que le coût des travaux réalisés en régie, notamment ceux de peinture, de serrurerie ou d'entretien des espaces extérieurs n'est pas inclus dans ces montants.

Enfin, à ces travaux se rajoutent pour 2020, une enveloppe de 80 000 €, consacrée à l'acquisition et au remplacement du matériel nécessaire au fonctionnement des écoles (mobilier, vidéoprojecteur, vélos,...)

Principaux travaux programmés et réalisés par site en 2020 :

- ✓ **Michel PEYRAMAURE (maternelle et élémentaire) : 91 200 €**
 - Pose de visiophones à l'élémentaire : 20 000 €
 - Reprise de clôture à l'élémentaire : 1 800 €
 - Réfection de la cour de l'élémentaire (cycle 2) en enrobé : 67 400 €
 - Reprise d'enrobé devant portail maternelle : 2 000 €
 - Peinture de deux salles de classe à la maternelle
 - Déménagement et transfert de TBI à l'élémentaire

- ✓ **Maternelle Pont Cardinal : 60 000 €**
 - Réfection complète de la toiture : 60 000 €

- ✓ **Lucie AUBRAC (maternelle et élémentaire) : 85 000 €**
 - Création d'un sanitaire PMR (programmée en octobre) : 20 000 €
 - Désamiantage et rénovation du sol hall d'entrée et salle de motricité : 65 000 €

- ✓ **Groupe scolaire Jules ROMAINS : 27 000 €**
 - Remplacement du sol de la salle de motricité et peinture salle de classe : 27 000 €
 - Peinture dans deux salles de classe de l'élémentaire

- ✓ **Thérèse SIMONET (restaurant scolaire) : 50 000 €**
 - Remplacement des menuiseries du restaurant scolaire (façade sud) : 50 000 €

- ✓ **Roger GOUFFAULT (maternelle et élémentaire) : 65 000 €**
 - Peinture préau élémentaire : 10 000 €
 - Peinture menuiseries extérieures (façade sud de l'élémentaire) : 20 000 €
 - Changement des menuiseries RDC façade nord de l'élémentaire (décalé à octobre) : 35 000 €
 - Remise en état du restaurant scolaire (menuiserie, peintures, réseau de chauffage) suite au sinistre

- ✓ **Groupe scolaire de Bouquet : 25 000 €**
 - Pose de visiophones : 25 000 €

- ✓ **Groupe scolaire Paul de Salvandy : 35 000 €**
 - Désamiantage: remplacement des couvertures de 2 préaux : 25 000 €
 - Remplacements des stalles (sanitaire garçon) : 10 000 €

- ✓ **Jules FERRY (élémentaire) : 42 000 €**
 - Création d'une rampe d'accès : 38 000 €
 - Changement de porte au restaurant scolaire: 4 000 €
 - Traitement de l'accessibilité du restaurant scolaire
 -

✓ **Jean DE LA FONTAINE (maternelle) : 30 000 €**

- Pose d'un lave-vaisselle surélevé à porte frontale : 5 000 €
- Etanchéité toiture : 25 000 €

Protocole sanitaire des écoles dans le contexte COVID :

Le scénario de référence pour la prochaine rentrée scolaire s'inscrit dans un cadre sanitaire normal, n'impliquant pas de restrictions d'accueil des élèves et de fonctionnement des écoles.

Ainsi, dans ce contexte, l'éducation nationale a procédé à une mise à jour du protocole sanitaire dans les écoles le 19 août publié le 27 août. On note un nouvel assouplissement des règles relatives à la distanciation physique et à la limitation du brassage.

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258_0.pdf

Cependant, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a parallèlement préparé l'hypothèse d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire à la rentrée scolaire 2020.

Dans cette optique, une circulaire présentant un plan de continuité pédagogique a été publiée et pose des principes, des recommandations et des conseils ou exemples de mise en œuvre, en cas de dégradation de la situation sanitaire à la rentrée scolaire 2020.

Ainsi, deux hypothèses sont envisagées :

- **Hypothèse 1** : circulation active du virus, localisée, nécessitant la remise en vigueur d'un protocole sanitaire strict.
- **Hypothèse 2** : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée.

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

Dans l'éventualité de la mise en œuvre de l'hypothèse 1 liée à une circulation active du virus, nécessitant une limitation du nombre d'enfants accueillis dans les écoles et ainsi une alternance, le principal enjeu pour la ville pourrait être le même que durant la période du 11 mai au 22 juin, à savoir quelle solution de garde proposer aux familles lorsque leurs enfants ne sont pas en présentiel. Sur ce point, l'éducation nationale a décidé de reconduire le dispositif 2S/2C (Sport/santé / culture/ civisme) à la rentrée dans les mêmes conditions.

Circulaire de rentrée 2020 :

Parue le 10 juillet 2020, la circulaire de rentrée pour l'année scolaire 2020-2021 poursuit quatre priorités :

- ✓ protéger la santé des élèves et des personnels ;
- ✓ développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer leur mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- ✓ assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- ✓ transmettre les valeurs civiques.

En outre la circulaire met l'accent sur le **développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève** et le déploiement d'une vision riche et cohérente du temps scolaire et du temps périscolaire de l'enfant, notamment par la création d'un vaste ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Sur ces points, il convient de rappeler que le projet éducatif de la ville mis en œuvre en septembre 2018 poursuit ses objectifs, et a vocation entre autre, la mise en cohérence des actions proposées sur les différents temps de l'enfant afin de proposer une offre de parcours éducatifs, artistiques, culturels, sportifs adaptés à chacun et de qualité.

S'agissant du développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève, il convient de souligner que la ville de BRIVE accompagne l'Education Nationale chaque année, en mettant à disposition, en outre, les compétences et savoirs faire des agents de la collectivité (on listera de manière non exhaustive l'intervention des ETAPS, des dumistes, ... sur le temps scolaire) en ouvrant l'ensemble de ses structures municipales sportives et culturelles (piscine, patinoire, dojo, gymnases, médiathèques, musées, centres socioculturels, ...) aux élèves et à leurs enseignants et en les associant aux nombreuses manifestations portées par la ville, la plus emblématique étant la foire du livre et la rencontre avec les auteurs.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>

DEROULEMENT DE LA JOURNEE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2020

ECOLE ELEMENTAIRE Michel PEYRAMAURE : 9 h 00

Directrice : Madame Noémie JOUFFRE

Effectifs prévisionnels : 275 élèves

Nombres de classes : 12

Elue référent : Madame Anne COLASSON / Suppléant : Monsieur Julien BOUNIE

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Myriam DOURSENNE

Travaux réalisés en 2020 : 92 100 €

- Pose de visiophones à l'élémentaire : 20 000 €
- Reprise de clôture à l'élémentaire : 1 800 €
- Réfection de la cour de l'élémentaire (cycle 2) en enrobé : 67 400 €
- Déménagement et transfert de TBI à l'élémentaire

ECOLE MATERNELLE Michel PEYRAMAURE : 9 h 40

Directrice : Madame Christine SANTOS

Effectifs prévisionnels : 85 élèves

Nombres de classes : 4

Elue référent : Madame Anne COLASSON / Suppléant : Madame Sylvie PLAS

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Myriam DOURSENNE

Travaux réalisés en 2020 :

- Reprise d'enrobé devant portail maternelle : 2 000 €
- Peinture de deux salles de classe à la maternelle

ECOLE MATERNELLE PONT CARDINAL : 10 h 15

Directrice : Madame Sylviane FEUILLADE

Effectifs prévisionnels : 45 élèves

Nombres de classes : 2 classes

Elu Référent : Madame Sabine DELORD / Suppléant : Madame Anne COLASSON

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Myriam DOURSENNE

Travaux réalisés en 2020 :

- Réfection de la toiture : 60 000 €

ECOLE MATERNELLE LUCIE AUBRAC : 10 h 45

Directrice : Madame Nathalie JAUBERTIE

Effectifs prévisionnels : 45 élèves

Nombres de classes : 3

Elue Référent : Madame Séverine BROUSSEAUD / Suppléant : Monsieur Pierre MONTEIL

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Magali MAISON

Travaux réalisés en 2020 : 65 000 €

- Désamiantage et pose de revêtement de sol dans le hall d'entrée et la salle de motricité.
- Reprise d'étanchéité d'une toiture terrasse.

ECOLE ELEMENTAIRE LUCIE AUBRAC : 11 h 15

Directeur : Monsieur Didier CHARTRAIN

Effectifs prévisionnels : 85 élèves

Nombres de classes : 6 classes

Elue Référent : Madame Anne CLERGERIE / Suppléant : Monsieur Michel DA CUNHA

Coordinatrice des temps périscolaires : Madame Magali MAISON

Travaux programmés en 2020 :

- Création d'un sanitaire PMR en octobre : 20 000 €

DÉJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE JULES ROMAINS (CAP OUEST) : 12H00

Taboulé

Cordon bleu de dinde

Petits pois

Cantal

Eclair vanille

GROUPE SCOLAIRE JULES ROMAINS : 13h45

Directeur : Monsieur Serge CHIMOL

Effectifs prévisionnels : 245 élèves

Nombres de classes : 14 classes

Elue Référent : Madame Sandrine MAURIN / Suppléant : Monsieur Michel DA CUNHA

Coordinateur des temps périscolaires : Monsieur Yassine HAMOUL

Travaux réalisés en 2020 : 27 000 €

- Changement du sol de la salle de motricité et peinture et aménagement de la nouvelle salle de classe : 27 000 €
- Peinture de deux salles de classe à l'élémentaire.

ENSEMBLE SCOLAIRE LA SALLE : 15h00

Chef d'établissement : Madame Béatrice PAGEGIE

Effectifs 2019/2020 : 152 élèves en élémentaire - 96 élèves en maternelle

Nombres de classes : 5 en élémentaire et 4 en maternelle (7 classes au collège)

Elue Référent : Madame Anne CLERGERIE / Suppléant : Madame Sabine DELORD

La ville de BRIVE verse aux écoles privées sous contrat situées sur son territoire, une subvention obligatoire pour les élèves brivistes calculée sur la base du coût d'un élève en école publique soit :

- 1 233.06 € pour un élève scolarisé en maternelle
- 565.49 € pour un élève scolarisé en élémentaire

S'agissant de l'école LA SALLE, pour l'année scolaire 2019/2020, cette subvention s'élevait à **144 134.06 €**.
(Pour mémoire : 134 650 € en 2018/2019)

Par ailleurs, la ville verse aux écoles privées une aide à la restauration pour les élèves brivistes qui prennent leur repas au restaurant scolaire, d'un montant de 1.52 € par repas.

S'agissant de l'école LA SALLE, pour l'année scolaire 2019/2020, cette subvention s'élevait à **15 584.56 €**.
(Pour mémoire : 20 316 € en 2018/2019). Baisse de subvention par rapport à 2018/2019 qui s'explique par une baisse du nombre de repas liée à la fermeture des écoles du 15 mars au 11 mai et à une reprise « partielle » jusqu'au 03 juillet, en raison du contexte sanitaire.